

ACCUEIL DE LOISIRS MATERNEL

MERCREDIS DE MARS À AVRIL 2025



RAPPEL DES MODALITÉS :

Toute inscription non annulée sept jours à l'avance par mail ou par courrier, sera facturée systématiquement selon l'inscription faite, sauf en cas de maladie, sur présentation d'un certificat médical sous 48h.

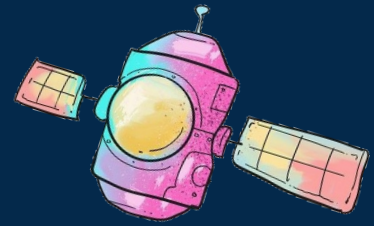
Vous pouvez joindre Aurélie, directrice de l'Accueil de loisirs au 06 74 78 92 08, ou bien par mail : aurelie.juffet@perigny-sur-yerres.org

Les activités extérieures peuvent être modifiées le matin même, en fonction des conditions météorologiques. Les parents se doivent d'accompagner leur(s) enfant(s) jusqu'à l'entrée du centre dans le cas où une information de dernière minute serait nécessaire et pour des raisons de sécurité évidente.

Lors des sorties, chaque enfant doit venir avec un sac à dos comprenant : vêtement de pluie et bouteille d'eau.

Mercredis du 5/03 au 26/03

« L'espace »



Mercredi 5 mars :

Mes aurores boréales

Fusée géante

Fusées prénoms

Fabrication d'un télescope

Mon imagier de l'espace



Mercredi 12 mars :

Nébuleuses en bocal

Dessin magique ma pleine lune

Suite de la fusée géante

Décollage de la fusée

Atelier Yoga de 14h à 15h

Mercredi 19 mars :

Je colorie mes planètes

Soucoupes volantes

Finition de la fusée géante

Atelier sciences :

◇ Envoie un message sur la lune

◇ Ma fusée



Mercredi 26 mars :

Poussière de lune

Tableau fusée

Mes planètes

Fabrication de jet pack

Grand jeu la marelle



Mercredis du 2/04 au 9/04



« L'espace »



Mercredi 2 avril :

Sortie au planétarium de la
Cité des sciences
Départ 9h retour 12h

Planètes colorées
Planètes déco plafond

Mercredi 9 avril :

Lune scintillante
Ma fusée photo
Personnages des étoiles

Atelier science :

- ◇ Le décollage
- ◇ Comètes
- ◇ Concours d'engins



ACCUEIL DE LOISIRS MATERNEL

MERCREDIS DE MARS À AVRIL 2025

FICHE D'INSCRIPTION

MADAME, MONSIEUR : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Enfant concerné (une fiche par enfant) : _____

Date de naissance : _____

COCHER LES JOURS DE PRESENCE

Dates	MATIN	REPAS	APRES-MIDI	JOURNEE
Mercredi 5 mars				
Mercredi 12 mars				
Mercredi 19 mars				
Mercredi 26 mars				
Mercredi 2 avril				
Mercredi 9 avril				

Nous vous informons que toute inscription non annulée sept jours à l'avance par écrit, vous sera facturée dans son intégralité, exception faite des maladies justifiées d'un certificat.